

Avis public



DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire prévue le 22 juin 2015 à 19 heures, au 5151, chemin Côte-Sainte-Catherine, statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relativement à l'usage «lieu de culte» pour le rez-de-chaussée et le 2^e étage du bâtiment situé au:

- 6999, chemin de la Côte-des-Neiges

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT à Montréal, ce 3 juin 2015

La secrétaire d'arrondissement

Geneviève Reeves, avocate